

Ferme éolienne des Terres du Pré René

Infos Projet

Historique

Mai 2011	Rencontre avec les mairies de Villeneuve-la-Comtesse et Vergné
2012-2013	Rencontres avec les propriétaires et exploitants
13 Juin 2014	Présentation du projet au Conseil Municipal de Villeneuve-la-Comtesse
24 Juin 2014	Présentation du projet au Conseil Municipal de Vergné
2015	Lancement des études environnementales, acoustiques et paysagères
10 Avril 2015	Délibération du Conseil Municipal de Vergné
21 Mai 2015	Délibération du Conseil Municipal de Villeneuve-la-Comtesse
11 janvier 2016	Délibération de l'Association Foncière de Remembrement de Villeneuve-la-Comtesse
27 octobre 2016	Comité de Pilotage en mairie de Vergné
Décembre 2016	Expositions en mairies de Villeneuve-la-Comtesse et Vergné

Etat de l'éolien en France et en Poitou-Charentes

En France :

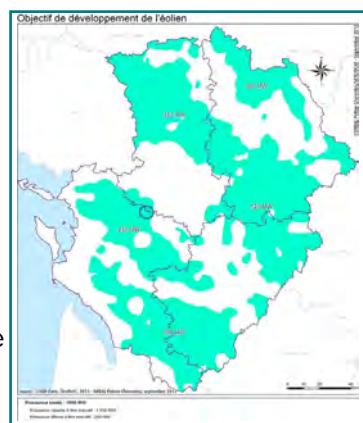
- Objectif de 15 000 MW installés d'ici 2018 (10 308 MW installés début 2016)

En Poitou-Charentes:

- Objectif de 1 800 MW installés d'ici 2020
- 500 MW en exploitation en janvier 2016
- 60% de l'objectif reste à réaliser en 4 ans!

Le Schéma Régional Eolien (accepté par le Prefet le 29/09/2012) définit les secteurs favorables au développement de l'énergie éolienne.

La zone de projet de Villeneuve-la-Comtesse et Vergné

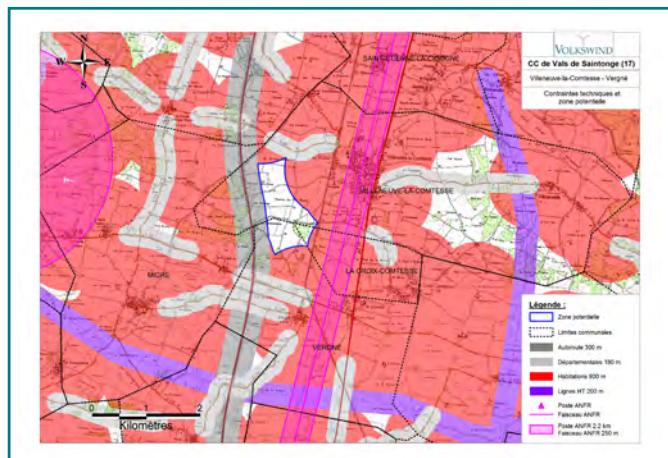


Une zone exempte de toutes contraintes

La zone de projet a été définie de façon à respecter:

-des contraintes urbaines: éloignement avec les habitations et les voies de circulation

-des contraintes techniques: réseaux électriques et de communication, balisage aérien, topographie...

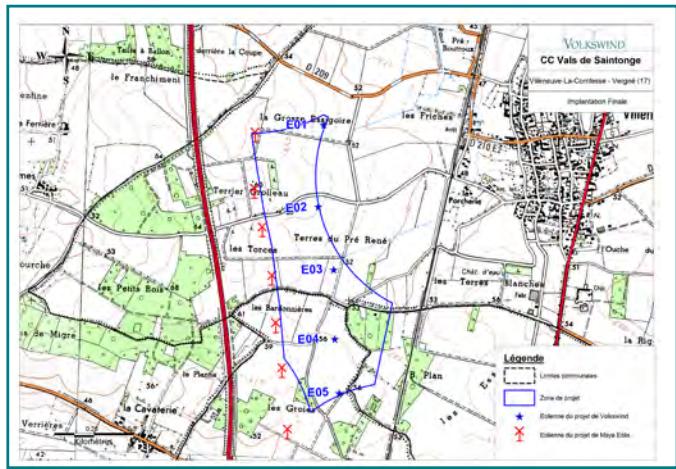


Implantation à l'étude

Volkswind propose une extension du parc éolien déjà accordé sur les communes de Villeneuve-la-Comtesse et Vergné.

Cette extension est composée de 5 éoliennes localisées sur un axe parallèle au parc autorisé et à plus de 900m des habitations.

Cette extension permettra d'optimiser une zone très favorable au développement de l'éolien en respectant le cadre de vie des habitants.



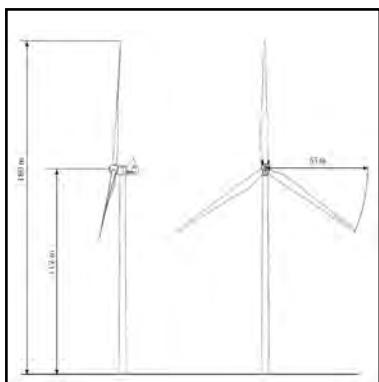
Un bénéfice environnemental

La puissance unitaire des machines sera de 3,6 MW (Performance énergétique).

Le parc éolien fournira l'alimentation en électricité d'environ 16 400 foyers hors chauffage sans aucune émission de pollution..



Photographie d'une éolienne VestasV117-150m de hauteur
Source : Parc éolien de Maisontiers Tessonnière (79)

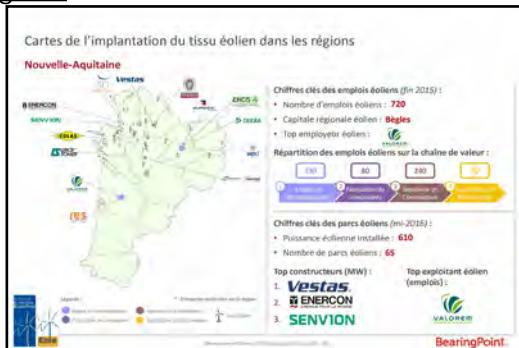


Des retombées économiques directes et indirectes

En France :

14 700 emplois en 2016 et 60 000 emplois en 2025 si atteinte des objectifs

En Région:

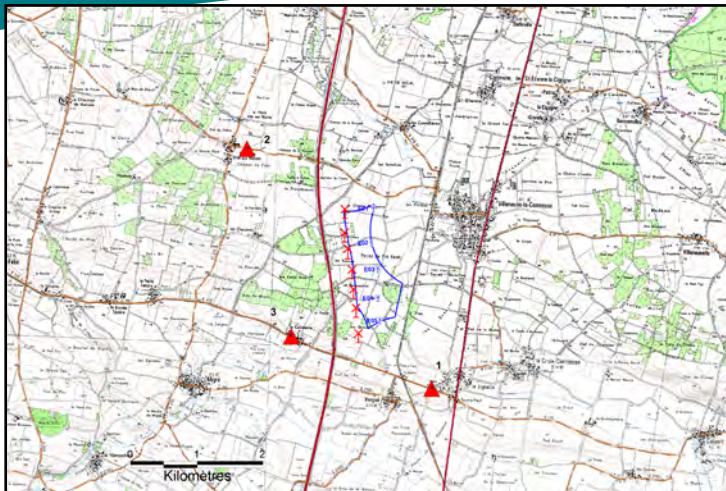


Localement :

-Pour les collectivités, ce sont en moyenne 11 000 euros de recettes fiscales par MW installé.

-Les travaux de construction (terrassament, pose des réseaux, renforcement et créations des voies d'accès) seront réalisés préférentiellement par des entreprises locales.

Votre projet en images



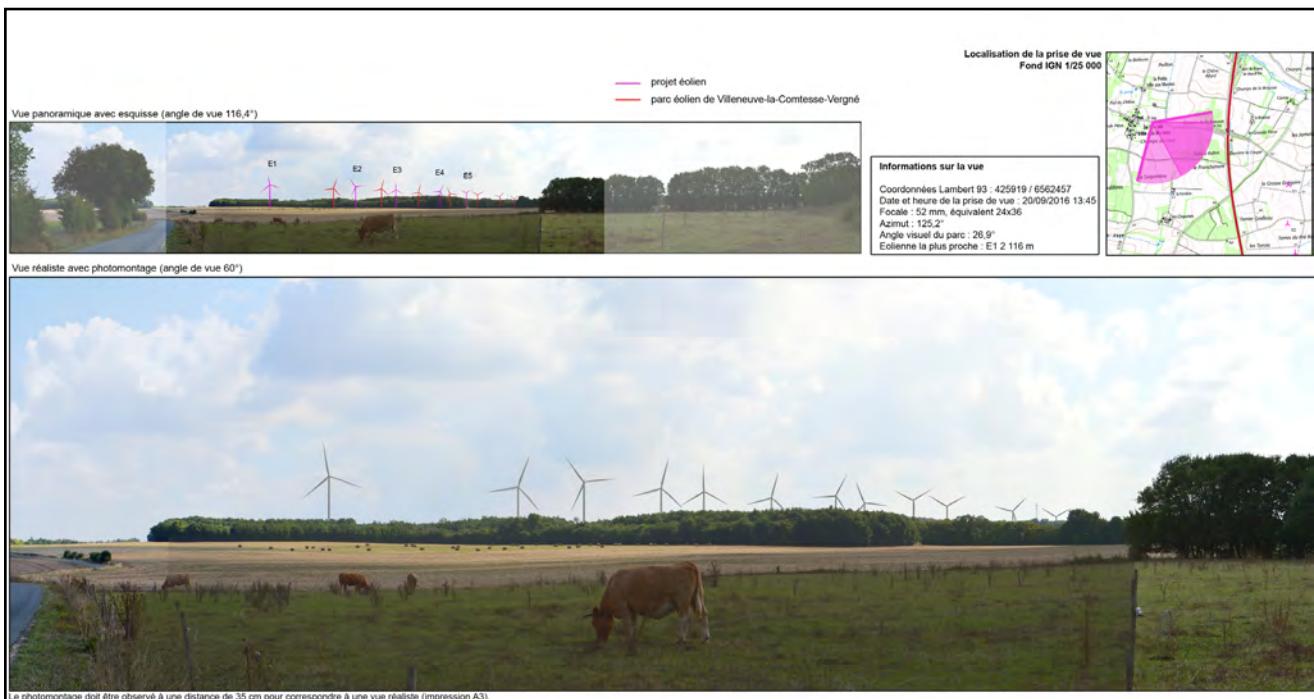
Localisation des photomontages présentés

Prise de vue depuis la D 115, au niveau de la mairie de Vergné



Les éoliennes du projet se superposent en partie au parc autorisé de Villeneuve-la-Comtesse-Vergné. L'ensemble forme un parc éolien de deux lignes parallèles.

Prise de vue depuis l'Est du hameau de la Grande Ville aux Moines



Les éoliennes du projet s'intercalent entre celles du parc autorisé de Villeneuve-la-Comtesse-Vergné. L'ensemble forme une longue ligne continue qui s'étend sur un champs de vision assez large. Les deux parcs donnent l'impression de représenter une seule unité et s'agencent de façon cohérente même si les distances entre éoliennes ne sont pas toujours régulières.

Prise de vue depuis la D 115, à l'Ouest du hameau de la Cavaterie



Les éoliennes du projet s'intercalent entre celles du parc autorisé de Villeneuve-la-Comtesse-Vergné. L'ensemble forme une ligne aux interdistances irrégulières. Le projet ne vient pas augmenter l'emprise de l'éolien et s'agencent assez bien avec le parc autorisé de Villeneuve-la-Comtesse-Vergné.